



Communiqué de presse – le 27 juin 2018

Regroupement des Conventions Collectives Nationales « Industries des Cuirs et Peaux » et « Cordonnerie Multiservice »

Afin de valoriser des synergies existantes mais aussi pour répondre aux volontés du Gouvernement de voir les branches professionnelles de moins de 5000 salariés se rapprocher, La Fédération Française de la Tannerie Mégisserie (FFTM) et la Fédération Française de la Cordonnerie Multiservice (FFCM) ont décidé de travailler au rapprochement de leurs Conventions Collectives Nationales :

- Industries des Cuirs et Peaux - IDCC N° 207
- Cordonnerie Multiservice - IDCC N° 1561

Nos deux organisations professionnelles font ce choix parce qu'elles considèrent la relation humaine dans leurs entreprises comme la pierre angulaire de leur activité et qu'elles partagent la même analyse de la situation réglementaire, à savoir :

- Nos conventions collectives présentent déjà des similitudes, notamment les grilles de salaire et les coefficients ;
- Elles sont rattachées au même organisme de financement de formation Opcalia TMC (Textiles Mode Cuir) ;
- La FFCM dispose d'écoles de formation et la FFTM a des projets de création de certification ;
- Chacune de nos organisations est représentative sur le plan national et souhaite continuer à négocier ses propres accords, tout en conservant son autonomie de fonctionnement ;
- Les tailles respectives de nos deux instances sont similaires, évitant ainsi toute prédominance pendant le processus de rapprochement et à terme, dans les relations futures avec nos salariés respectifs ;

Un protocole a été signé par nos deux organisations professionnelles et certains partenaires sociaux. Il détaille les étapes qui seront suivies pour regrouper nos deux conventions collectives. Il reste ouvert à la signature. La Direction Générale du Travail a été officiellement avertie de ce rapprochement.

Nos deux Fédérations, par cette démarche, s'engagent, dans un esprit de confiance et de respect mutuel, à défendre activement les intérêts des PME et TPE de nos secteurs et affirment leur attachement à une négociation paritaire de qualité et de proximité.

Jerome VERDIER
Président de la FFTM

Jean Pierre VERNEAU
Président de la FFCM

Service de presse FFTM
Agence 14 Septembre
Stéphanie Morlat – 01 55 28 38 28
stephaniemorlat@14septembre.com